Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20260605-2026_06_01-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE RENNES

COMMUNE DE PLÉLAN-LE-GRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE PLÉLAN-LE-GRAND

2026-06-01

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin le Conseil municipal de la Commune de PLÉLAN-LE-GRAND dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie en salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Olivier Ropert, Maire.

Secrétaire de Séance : Florence Fretay

Date de convocation du Conseil municipal : 27 mai 2026

PRÉSENTS : Alain Amblard, Laurent Benoït, Clément Bonnier, Patrick Collet, Fleur de Launay, Aymeric Desmet, Vanessa Dijoux-Cauchois, Camille Doudard, Florence Fretay, Nadine Grimault-Roux, Hélène Hervo, Sarah Huet, Céline Mercier, Yohann Pegeault, Steven Perrichot, Nathalie Ranno, Olivier Ropert, Hippolyte Schreiner, Alain Tanné, Eric Vallet, Céline Viaud, Eva Warns

ABSENTS : Jean-Marc Puissant (pouvoir à Olivier Ropert), Julien Querbouët (pouvoir à Yohann Pegeault), Mathilde Querbouët (pouvoir à Nathalie Ranno), Carine Schurb (pouvoir à Fleur de Launay), Tarik Vissuzaine (pouvoir à Vanessa Dijoux-Cauchois)

VOTES A MAINS LEVÉES

Point inscrit à l'ordre du jour.

VIE MUNICIPALE – ELECTIONS SENATORIALES – ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS

Rapporteur : Olivier Ropert, Maire

Conformément au décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, et à la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux, le Conseil municipal s'est réuni en mairie le 05 juin 2026 à 19h30.

M. le Maire rappelle que l'objet de la séance est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2027. La commune doit désigner 15 délégué·e·s et 5 suppléant·e·s.

COMPOSITION DU BUREAU ELECTORAL

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Camille Doudard, Hippolyte Schreiner, Alain Amblard et Nadine Grimault-Roux. La présidence du bureau est assurée par le maire.

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20260605-2026_06_01-DE

LES LISTES DEPOSEES ET ENREGISTREES

Liste conduite par Olivier Ropert : Olivier Ropert, Florence Fretay, Patrick Collet, Nathalie Ranno, Alain Tanné, Vanessa Dijoux, Jean-Marc Puissant, Nadine Grimault, Steven Perrichot, Céline Mercier, Julien Querbouët, Eva Warns, Eric Vallet, Fleur de Launay, Yohann Pegeault, Céline Viaud, Clément Bonnier, Carine Schurb, Hippolyte Schreiner, Hélène Hervo.

ÉLECTION DES DELEGUE·E·S TITULAIRES

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 27
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 27

➢ Liste conduite par Olivier Ropert : 27 voix

➢ La liste obtient 15 sièges. Les délégué·e·s titulaires sont Olivier Ropert, Florence Fretay, Patrick Collet, Nathalie Ranno, Alain Tanné, Vanessa Dijoux, Jean-Marc Puissant, Nadine Grimault, Steven Perrichot, Céline Mercier, Julien Querbouët, Eva Warns, Eric Vallet, Fleur de Launay, Yohann Pegeault.

ÉLECTION DES DELEGUE·E·S SUPPLEANT·E·S

➢ La liste obtient 5 sièges. Les délégué·e·s suppléant·e·s sont Céline Viaud, Clément Bonnier, Carine Schurb, Hippolyte Schreiner, Hélène Hervo.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Olivier Ropert

